



# COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 19 décembre 2020

Commune de ROQUEFIXADE

Membres en exercice :

Date de la convocation: 08/12/2020

11

*L'an deux mille vingt et le dix-neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de*

Présents : 11

**Présents :** Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Delphine BIJARD, Marc VALLVE, Amandine RAUZY, André FUSILLO, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

Votants: 11

**Représentés:**

Pour: 0

**Excusés:**

Contre: 0

**Absents:**

Abstentions: 0

**Secrétaire de séance:** Delphine BIJARD

## Objet: Vote de crédits supplémentaires - roquefixade

### Délibération n°: DE\_2021\_004

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6042	Achats prestations services (hors terrains)	2200.00	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	-2200.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER

RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/01/2021 009-210902490-20201219-DE_2021_004-DE
Date de l'AR d'annulation: 26/01/2021





# COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 19 décembre 2020

Membres en exercice :

Date de la convocation: 08/12/2020

11

*L'an deux mille vingt et le dix-neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de*

Présents : 11

**Présents :** Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Delphine BIJARD, Marc VALLVE, Amandine RAUZY, André FUSILLO, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

Votants: 11

Pour: 0

**Représentés:**

Contre: 0

**Excusés:**

Abstentions: 0

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Delphine BIJARD

## Objet: Vote de crédits supplémentaires - roquefixade

### Délibération n°: DE\_2021\_004

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	2200.00	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	-2200.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER

